

Le contrat de performance du Pôle de compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées officiellement validé

La politique des pôles de compétitivité vise à renforcer la compétitivité des entreprises sur les territoires par l'innovation. Le contrat de performance du Pôle TES permet d'établir les fondements de son activité et lui confère le label « pôle de compétitivité » (marque déposée auprès de l'INPI). Le contrat de performance du Pôle TES pour la période 2013-2018 a été officiellement validé en décembre 2013.

Le Pôle TES, pôle de compétitivité normand, œuvre principalement sur la thématique des Transactions Electroniques Sécurisées et sur les aspects d'usages au numérique et de mobilité. Il œuvre à l'amélioration de l'efficacité du passage de la R&D à la mise sur le marché afin d'accroître son impact en tant que pôle. Le contrat de performance 2013-2018 du Pôle TES permet d'asseoir sa légitimité en tant qu'acteur de l'innovation et notamment grâce au renouvellement du label de « pôle de compétitivité ». L'objet du contrat de performance est de définir les conditions d'usage de ce label attribué par l'Etat et de définir les priorités d'actions du pôle pour la période 2013-2018.

Dans les grandes lignes du contrat de performance du Pôle TES, celui-ci consiste à définir les domaines d'actions stratégiques du Pôle TES, son territoire, sa composition, ses missions ses objectifs, le contrat officiellement validé peut-être résumé avec les éléments de langage ci-après :

Le Pôle TES joue un rôle majeur dans l'économie locale et contribue au renforcement du dynamisme et la notoriété de la Normandie, en tant que territoire référent, en matière d'expérimentation des services et des usages dans le domaine du numérique.

Créée en 2005, l'association du Pôle TES, basée sur le Campus EffiScience à Colombelles (site symbole du numérique en Basse-Normandie) œuvre quotidiennement au développement de l'innovation et de la R&D dans le numérique, véritable cœur de métier du Pôle TES. En tant qu'association, le Pôle TES a pour vocation de rassembler des acteurs du privé et du public autour du thème central des Transactions Electroniques Sécurisées afin de faire émerger des projets collaboratifs.

Innovation = Produits = Emplois

Ces collaborations entre petites et grandes entreprises, laboratoires de recherche, collectivités territoriales et divers organismes permettent l'accélération de l'arrivée des innovations sur les marchés. Depuis sa création et grâce à son écosystème de compétences, le Pôle TES a déjà permis la labellisation de 145 projets. Ces projets innovants labellisés par le Pôle TES, permettent la création de nouveaux produits eux-mêmes créateurs d'emploi et de croissance.

Des marchés visés

Afin de faciliter l'émergence de projets innovants, le Pôle TES est organisé en départements thématiques pilotés par des coordinateurs. Ils sont à ce jour au nombre de 8 et sont amenés à évoluer afin de suivre les technologies et les enjeux sociétaux. Ces départements sont des entités ouvertes agissant comme un ensemble de maillons constituant une chaîne de valeur dans l'univers des Transactions Electroniques Sécurisées. Ces départements sont organisés de la manière suivante :

« Technologiques » :

- Sans Contact & Mobilité - Futurs moyens de paiement - Identité numérique & Sécurité
- Microélectronique - Machine to Machine sécurisé

« Marchés » :

- e-Santé & Domotique - e-Tourisme & Patrimoine - e-Collectivités

Ces départements sont pilotés et animés afin de permettre un déploiement efficace du numérique dans leurs secteurs respectifs. Cette organisation dynamique contribue à la promotion de l'excellence Normande dans le domaine des Transactions Electroniques Sécurisées.

Afin de renforcer son excellence le Pôle TES affiche clairement ses ambitions

Depuis l'entrée du Pôle TES dans la phase 3 des Pôles de Compétitivité, la stratégie opérationnelle de ce dernier se place comme une réponse aux enjeux de la compétitivité industrielle de la France.

La stratégie opérationnelle du Pôle TES se positionne avec 8 ambitions fortes

1ère : Compléter le cycle de développement produit via le développement des living labs.

2ème : Adapter le Pôle TES aux marchés porteurs en confortant son organisation en départements thématiques.

3ème : Développer l'esprit d'appartenance au Pôle TES et répondre aux besoins des entreprises dans une approche globale.

4ème : Pérenniser l'existence du Pôle TES en développant l'autofinancement.

5ème : Renforcer « l'usine à produits » en améliorant la qualité des projets et en intégrant la dimension marché.

6ème : Inscrire le Pôle TES dans la durée grâce au support actif et collaboratif du club TES 2020, constitué des grandes entreprises du Pôle TES.

7ème : Développer des avantages distinctifs par rapport aux autres Pôles et instituer une coopération avec ces derniers : Coopération vs Concurrence.

8ème : Développer l'internationalisation des entreprises pour créer de réelles opportunités pour les PME en renforçant le rayonnement régional, interrégional, national et international.

Pour plus d'informations : contact@pole-tes.com
Inscriptions pour l'événement sur : www.pole-tes.com

Relations presse

Lauriane Lalande – Chargée de Communication & Marketing : lauriane.lalande@pole-tes.com Tél : 02 31 53 12 50

A propos du Pôle de Compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées

Le Pôle TES est une association créée en 2005 regroupant plus de 120 acteurs : grands groupes, PME-PMI, des laboratoires de recherche et des collectivités locales et divers organismes. Ces acteurs œuvrent au sein du Pôle TES pour renforcer l'attractivité régionale en faisant de la Normandie un territoire de référence au niveau de l'expérimentation des services et des usages dans le domaine du numérique. Le Pôle TES s'organise autour de 8 départements thématiques : Sans contact & Mobilité, Identité numérique & Sécurité, Futurs moyens de paiement, Microelectronique, Machine to Machine sécurisé, e-Santé & Domotique, e-Tourisme & Patrimoine, e-Collectivités

Depuis 8 ans, le Pôle TES a labellisé 145 projets collaboratifs et a pour vocation de soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) innovants afin de contribuer à la création de produits et ainsi créer de la croissance et de l'emploi.

Le Pôle TES est soutenu par :

